

CERTIFICAT MEDICAL



DOSSIER D'INSCRIPTION 2022/2023

Je soussigné(e), Docteur :

Demeurant à :

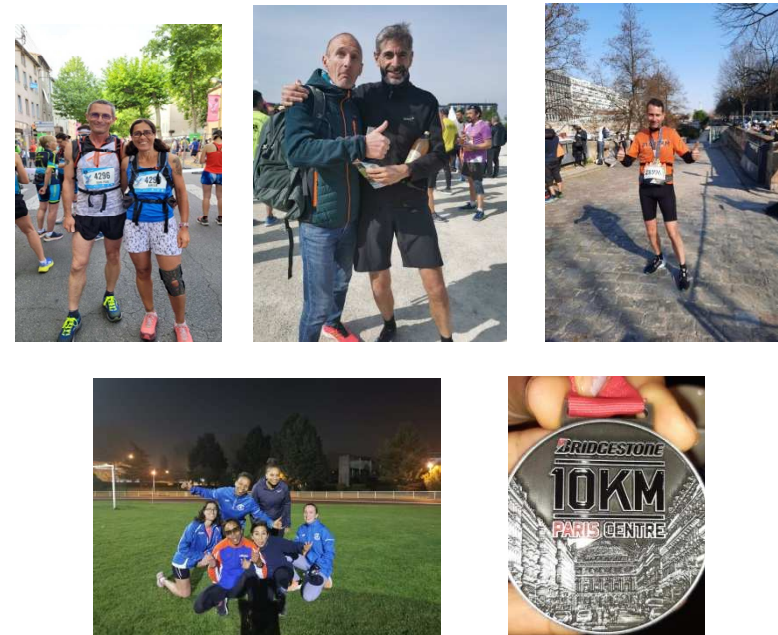
Certifie avoir examiné :

Né(e) le :

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre indiquant la pratique de la Course à pieds et notamment de l'athlétisme en compétition.

Fait à :

Le :



La Section **AAS Fresnes Athlétisme** vous propose de pratiquer cette discipline dans un groupe à taille humaine et sous l'œil avisé de notre entraîneur.

En période scolaire, l'entraînement se déroule sur le Stade Nord – Stade de la Paix à Fresnes.

Autrement, nous profitons de la proximité des espaces verts (Roseraie, Parc de Sceaux, Parc de la Bièvre) pour courir en environnement varié.

Licence : Elle est obligatoire et doit être établie rapidement afin que l'assurance couvre les accidents éventuels.

FICHE D'INSCRIPTION

Cotisation : Le prix d'adhésion comprend la licence FFA

Saison 2022/2023

- ❖ Licence running ou loisir 140 Euros
- ❖ Licence compétition 165 Euros

- Le versement de la cotisation se fera rapidement aux responsables du club au moment de l'inscription. Le Certificat médical sera également à fournir au plus vite (avant les vacances de la Toussaint de préférence) !
- Les règlements par chèque devront être libellés à l'ordre de l'AAS Fresnes.

Entraînements : Stade de la Paix – 64 Avenue de la Paix – FRESNES

- ❖ Sous la Responsabilité d'un entraîneur diplômé qui possède également un Certificat de Préparation Mentale
- ❖ Mardis, jeudis de 19h00 à 20h30 (séances encadrées)
- ❖ Dimanche de 10h00 à 12h00 (séance sans entraîneur – possibilité de faire deux groupes en fonction des niveaux).

A.A.S.Fresnes Athlétisme – 3 Ter Rue Auguste Daix – 94260 FRESNES

Nom :

Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance :

Type de licence : Compétition Running – Loisirs

N° de licence : - si renouvellement

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Tél Portable :

Email (indispensable pour la saisie de la licence) :

Nationalité

Fait à :

le :

Signature :

RGPD : « Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. »

A joindre au dossier d'inscription : Certificat médical ou questionnaire santé
 Chèque de 140 ou 165 euros

A.A.S.Fresnes Athlétisme – 3 Ter Rue Auguste Daix – 94260 FRESNES